

## Deux, trois ou quatre villes ?

Henri Galinié

---

### Citer ce document / Cite this document :

Galinié Henri. Deux, trois ou quatre villes ?. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 413-420. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

[https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_2007\\_ant\\_30\\_1\\_1911](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1911)

---

Fichier pdf généré le 20/02/2020

## CONCLUSION

*Things should be made as simple as possible, but not any simpler*  
Il faut rendre les choses aussi simples que possible mais pas plus  
*Albert Einstein*

### Deux, trois ou quatre villes ? *Two, three or four successive towns underneath the contemporary town?*

Henri Galinié

Pour se convaincre des enrichissements apportés par la pratique de l'archéologie de terrain des dernières décennies à la connaissance de la ville, il suffit de se reporter à la synthèse que Jacques Boussard pouvait établir en 1948 pour Tours antique, à partir des données alors disponibles. Un premier acquis est l'approfondissement des connaissances sur la ville antique, un deuxième l'élargissement du champ des préoccupations aux périodes plus récentes et un troisième l'articulation des sources existantes pour une meilleure compréhension des relations entre habitants et espace.

Par l'archéologie on identifie aujourd'hui beaucoup plus grand nombre des éléments concrets qui entrèrent dans la formation de l'espace urbain. Parmi les découvertes ou les réinterprétations décisives, la liste est longue et touche l'Antiquité aussi bien que le Moyen Âge : les ponts, le temple, l'amphithéâtre, la voirie, le trait de rive, l'habitat privé, les systèmes défensifs, le monde des morts, la résidence des comtes d'Anjou inconnue des textes, sans oublier la révélation récente d'un grand établissement protohistorique. Tous ces éléments, de même que les sources écrites et iconographiques relues, alimentent

deux dossiers parallèles, celui de la typologie des villes et celui de l'histoire de l'espace urbain.

#### **Les types de villes et la place de Tours**

Au terme du parcours, sans forcer le trait, il est justifié d'avancer que *Caesarodunum* (1<sup>er</sup> - 3<sup>e</sup> siècle) puis Tours - Châteauneuf (à partir du 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècle) s'inscrivent dans le cadre de ce que l'on sait de la ville classique puis de la ville médiévale et moderne, considérées comme des types urbains. Les parentés avec d'autres villes sont alors suffisantes pour que chacun puisse pallier les manques de la documentation locale et ouvrir des jeux d'hypothèses à partir de repères bien établis. L'histoire à préciser est ici une question de degrés. Il faut alors souligner que ces deux expressions du fait urbain en occultent chacune une autre : la ville antique, par son emprise, occulte matériellement l'établissement protohistorique dont elle rend l'évaluation délicate, tandis que la ville médiévale, par ce qu'elle pérennise, donc par ce que les habitants privilégièrent de leur héritage, occulte une ville de l'entre-deux, du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> siècle. Sous deux villes indubitables en sont peut-être deux autres qu'il faudra aller chercher.

On peut aussi s'efforcer de saisir le trait dominant qui caractériserait la ville à tel ou tel moment de sa trajectoire et qui permet de la ranger dans une catégorie fonctionnelle. Pour l'Antiquité, le trait dominant de

*Caesarodunum* puis de Tours est d'être un chef-lieu à l'échelle locale puis régionale. Tours est ensuite une ville sainte, la ville de Martin, laquelle éclipse les autres fonctions d'autant plus facilement que l'exercice territorialisé des prérogatives de la puissance publique est remis en cause. Tours redevient ensuite un chef-lieu local et régional, momentanément capitale du royaume. Avec la mise en place de l'administration royale, le rang de Tours est situé à une échelle régionale étendue, celui d'une future généralité. Dans la longue durée, Tours apparaît ainsi comme une ville d'importance régionale au caractère prioritairement politique et administratif, liée au pouvoir central, sans industrie particulière autre que Martin et que la renommée exceptionnelle du saint promeut au sein des villes fameuses. L'histoire de la ville est ici à trois temps, chef-lieu, ville sainte, chef-lieu.

#### **L'espace urbain**

Le découpage du temps choisi pour présenter les faits a privilégié les rythmes relatifs à l'histoire de l'espace urbain, le temps intérieur de la ville : *avant la ville, ville ouverte, ville close, ville double, ville réunie*, lui-même subdivisé pour la réalisation des plans de synthèse, qui sont une façon de résumer la connaissance du changement et de tenter de donner du rythme à l'espace-temps urbain. Il témoigne de deux manières d'appréhender la question, du côté de la ville comme phénomène de société, du côté

de l'espace urbain comme expression concrète et particulière de phénomènes généraux partagés avec nombre d'autres villes.

L'histoire de l'espace urbain se révèle difficile à écrire et rétive au récit. Les chapitres de cette histoire restent lacunaires, parfois abscons, et inachevés. Ainsi, qu'il se soit agi de l'économie du livre ou de celle de l'exposition, une question s'est fait jour dès le départ qui n'a pas été entièrement résolue parce qu'il faut reconnaître qu'elle ne peut pas l'être aujourd'hui dans les termes souhaités. Cette question touche au récit de la continuité historique et à la synthèse que chacun voudrait voir présentés et, en allant plus loin, que chacun est en droit d'attendre.

La formation de Tours, la fabrique urbaine, au travers des relations dialectiques entre espace et habitants pendant quinze à dix-huit siècles devraient pouvoir être résumées simplement. Elles ne pourraient l'être qu'au prix de simplifications, en prenant le risque de rester à la surface des phénomènes, à l'écume des choses, à la description des éléments les plus sensibles, donc d'une distorsion de la réalité. L'introduction a présenté l'état des connaissances au fil des siècles, sous forme d'un récit, en anticipant sur les faits établis et présentés dans le corps du volume tout en faisant la part du connu et de l'inconnu, afin de proposer au lecteur un cadre auquel rattacher la foison d'informations apportées par les travaux récents qui allaient lui être présentés. Le chapitre 3 a établi des bilans à partir des connaissances nouvelles. Il faut ici, en conclusion, se rappeler ces bilans d'étape et s'efforcer de les dépasser. En effet, grâce aux données matérielles, on voit assez bien se dessiner des états, comme la ville ouverte ou la ville close, mais on reste souvent dans l'incertitude quand il s'agit d'apprécier les changements, la façon dont les phénomènes se succèdent car les liens fragiles qui associent les réalisa-

tions matérielles, donc leurs usages et leur place dans la société, sont eux impalpables et souvent cachés.

Ce que la recherche dans de multiples secteurs des sciences humaines a révélé dans les dernières décennies est l'hétérogénéité des éléments du réel, l'infinie complexité de la réalité empirique. Une ville est en soi un sujet inépuisable et l'archéologie de terrain, contrairement aux autres sources qui délimitent un objet d'étude, reflète cette profusion en livrant des informations inédites qui ouvrent un nombre incalculable de pistes. Et plus on ajoute d'épaisseur, de temps, plus cette hétérogénéité pèse. Il faut donc se soumettre au principe de réalité et tenir compte de cet impératif dans la restitution de la connaissance. C'est le parti qui a été adopté dans l'organisation du livre.

Est-ce à dire que le constat final conclut à une histoire impossible ? Loin de là. Il invite à une légère inflexion dont les enjeux sont positifs puisque l'on gagne en exactitude ce que l'on perd en apparente lisibilité. Tout d'abord, rien dans la nécessaire rigueur à l'établissement des faits historiques n'est changé. Quelle que soit la source interrogée, les règles de l'enquête, qui ne cessent d'être plus exigeantes à mesure que l'état de l'art progresse, doivent être respectées. Pour les archéologues, l'élargissement de la documentation matérielle concernant le sol et le bâti demeure une priorité. Cet élargissement engendre dans un premier temps un foisonnement désordonné des connaissances. Il faut que des seuils documentaires soient franchis pour que les informations disparates prennent place au sein d'un système explicatif cohérent et homogène où chaque source, lue et relue, trouve sa place. Pour le long millénaire et demi considéré, on est bien sûr encore loin du compte, beaucoup de lacunes restent à combler même s'il a été possible, sur de nombreux points, de renouveler le savoir.

Ainsi le récit suivi et la synthèse générale doivent être remplacés par une autre appréhension de la réalité, faute de quoi l'univers de l'historien ou de l'archéologue se réduirait à l'élargissement de corpus de données réputées objectives et au remplissage de fiches descriptives indigestes pour lui-même et plus encore pour le lecteur. On espère avoir évité cet écueil au long des pages précédentes.

Différer récit et synthèse ne consiste donc pas à faire machine arrière, à rabattre ses prétentions, à définir des objectifs plus réduits, plus réalistes et donc réalisables mais à s'attacher ou à s'attaquer à une autre dimension du réel. Etat des connaissances historiques et questions en suspens forment un ensemble dynamique satisfaisant et susceptible de prendre le relais.

Au long de l'ouvrage, on a vu qu'au fil du temps, de manière plus ou moins perceptible, la nature de la documentation changeait, secteur par secteur, source par source, et que ce changement n'était pas uniforme, chaque fragment de réalité connaissant son propre rythme, associant mouvements lents et épisodes soudains. Les multiples phénomènes simultanément à l'oeuvre ne s'inscrivent pas dans un même temps calendaire et chaque périodisation vaut pour une petite partie du réel car rien, ou presque, n'est directement comparable terme à terme. L'écrit, le bâti, le sol démontrent, chacun à sa façon, que les conditions de leur production sont déterminantes pour notre appréhension historique. Il n'y a donc pas matière à un discours historique linéaire si bien que le lecteur a été invité à suivre des histoires parallèles, au fil des pages.

Voici que se dégage ce qui pourrait bien être un objet de recherche d'une ampleur déjà révélée dans d'autres domaines : la compréhension des fins poursuivies par les uns ou les autres, de leur expérience, et l'explication des processus à l'oeuvre, la façon dont la

transformation des sociétés s'effectue, entre projets multiples et fabrique réductrice. Le récit, la synthèse deviennent ceux de facettes de la réalité, de multiples fragments de l'histoire de la ville, bien au-delà du récit des événements bruts.

Il y a là un avantage à plusieurs volets. Le premier est de présenter des faits bien établis sur lesquels appuyer des interprétations et des hypothèses. Le second est de permettre sur cette base d'instaurer une relative distance à ces mêmes faits dont on sait qu'ils sont têtus mais aussi qu'ils ne sont connus que pour une faible partie d'entre eux et chacun

de façon incomplète. Pour avoir une idée des situations dont les faits ne rendent qu'imparfaitement compte, il est utile de toujours accompagner le savoir de jeux de questions qui ouvrent l'horizon.

Le troisième volet, dans la même veine, consiste en une meilleure mise en perspective du connu et de l'inconnu sans que l'on essaie à tout prix d'équilibrer les thèmes ou les périodes. Certaines choses mieux connues donnent matière à développement, d'autres moins connues à simple évocation. Toutes ne s'intègrent pas facilement au cours multiple du temps et, si elles le perturbent, c'est bien que beaucoup nous

échappe et que beaucoup reste à faire. Ceci conduit aussi à prendre en considération ce qui n'est pas documenté et qui pourtant a nécessairement dû être présent et jouer un rôle. Il ne s'agit pas de décider en l'absence de preuve mais de poser le problème en partant du principe que bien poser une question fait progresser sur le chemin de la connaissance.

Ainsi, en appliquant ce principe, l'étude de l'espace urbain de Tours antique et médiéval donne prise, en conclusion, à un jeu de connaissances, d'hypothèses et de propositions que l'on peut résumer et mettre en vis-à-vis, pour préparer l'avenir :

<b>Faits établis en l'état des connaissances</b>	<b>Éléments pouvant infléchir l'état des connaissances</b>	<b>Propositions susceptibles de remettre en cause les cadres d'interprétation</b>
<i>Caesarodunum</i> , comme chef-lieu, n'a pas d'antécédent gaulois de type urbain.	Des traces d'occupation gauloise militent pour l'existence d'une agglomération pré-romaine dans le secteur sud-ouest de la ville pré-industrielle.	Même si une rupture de continuité est aujourd'hui attestée entre l'établissement gaulois de Clocheville (2 <sup>e</sup> s. av. J.-C.) et de rares traces d'occupation gauloise plus récentes du sud-ouest (2 <sup>e</sup> moitié du 1 <sup>er</sup> s. av. J.-C.), l'hypothèse de l'existence d'une agglomération pérenne prend peu à peu de la consistance.
La ville est une création romaine au tournant de l'ère qui ne tient aucun compte des antécédents gaulois dont l'éventuel chef-lieu se trouvait ailleurs.		L'hypothèse selon laquelle <i>Caesarodunum</i> prendrait la suite d'une importante agglomération gauloise, voire du chef-lieu des Turons, devient recevable à mesure des découvertes de terrain.

<b>Faits établis en l'état des connaissances</b>	<b>Éléments pouvant infléchir l'état des connaissances</b>	<b>Propositions susceptibles de remettre en cause les cadres d'interprétation</b>
<p><i>Caesarodunum</i> au Haut Empire est pour l'essentiel un chef-lieu, une création artificielle sur l'axe de la Loire, au succès économique fragile et incertain.</p> <p>La faible superficie de l'espace densément urbanisé, entre 40 et 60 ha, est un argument qui renforce l'hypothèse de création d'un chef-lieu ou celle de l'échec d'un projet urbain.</p>	<p>Les formes de l'investissement édilitaire sous la forme de monuments publics (amphithéâtre, temple(s), thermes...) masquent la faiblesse de l'investissement privé dont témoigne l'absence de demeures de haut rang.</p>	<p>La densité d'occupation relativement faible est un artefact créé par la difficulté d'accès, par la fouille, au centre actif de la ville ouverte, notamment le long du fleuve.</p> <p><i>Caesarodunum</i> peut avoir été une ville au sens plein du terme, tenant son rôle de centre économique et administratif pour la cité des Turons, voire plus largement.</p> <p>Le programme monumental des années 80-120 et la campagne générale de réorganisation de l'architecture domestique vers 100 sont les signes d'un dynamisme urbain sous-estimé.</p>
<p>L'abandon de sites périphériques dès les environs de 200 constitue les premiers signes de l'échec du projet urbain initial.</p>	<p>Mis à part les franges urbaines, les sites riverains de la Loire et ceux de l'ouest de <i>Caesarodunum</i> montrent une occupation dense et continue au 3<sup>e</sup> s., ce qui correspond à une lente rétraction.</p> <p>La fortification de l'amphithéâtre au 3<sup>e</sup> s. manifeste la volonté de protéger la ville ouverte.</p>	<p>L'absence d'information ne tient pas lieu d'information négative et l'abandon des sites des franges ne saurait être généralisé.</p> <p>Ici encore la preuve par la négative crée un artefact pour la zone riveraine.</p>
		<p>Un changement complet doit avoir lieu au 4<sup>e</sup> s. lorsque les édifices publics représentant le rôle des villes dans l'idéologie romaine sont soigneusement démontés pour la construction de l'enceinte de la Cité</p>
<p>L'insuccès relatif de <i>Caesarodunum</i> est traduit par le faible héritage des éléments de la ville ouverte dans la structure urbaine de la ville pré-industrielle.</p>	<p>La ruralisation de l'espace entre Cité et S'-Martin au haut Moyen Age, notamment par l'implantation des monastères de S'-Vincent et de S'-Julien, est la cause principale de l'effacement de l'héritage urbain du Haut Empire</p>	<p>Une période de vide programmatique marque les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. ; elle laisse place à une réorganisation urbaine sur de nouvelles bases.</p>

<p>L'organisation du <i>castrum</i> du Bas Empire répond à un programme urbanistique concerté et non à une réalisation faite à la hâte.</p>		<p>Il s'agit d'une recreation de la ville, de la création à proprement parler de Tours.</p>
<p>La faible emprise du <i>castrum</i> du Bas Empire est le reflet du déclin urbain entamé au 3<sup>e</sup> s. La majorité des sites <i>extra muros</i> est abandonnée par ses habitants traditionnels.</p>	<p>Le <i>castrum</i> n'enserme qu'une faible partie de la zone urbanisée. Une partie de l'activité se poursuit dans les secteurs à l'ouest.</p>	<p>Une population au caractère mal défini (ruraux, migrants, population servile...) est installée ou s'installe hors les murs dans les habitations du Haut Empire laissées à l'abandon. Elle forme une main-d'oeuvre importante en nombre mais peu visible dans les sources.</p>
<p>La promotion de Tours comme capitale provinciale de la III<sup>e</sup> Lyonnaise au 4<sup>e</sup> s. va de pair avec l'importance religieuse de la ville. C'est une reconnaissance du caractère politico-administratif de Tours.</p>	<p>La présence d'éléments de troupes auxiliaires de l'armée romaine traduit la réorganisation militaire des provinces occidentales et le maintien d'une administration centrale active qui promeut Tours comme cité la plus rapidement accessible du nouvel ensemble provincial.</p>	<p>La promotion de Tours découle de la vitalité relative maintenue selon une organisation sociale en pleine mutation.</p>
<p>La bi-polarité de la topographie chrétienne <i>ecclesia/basilica</i> reflète l'abandon des secteurs hors les murs.</p>	<p>Le réinvestissement chrétien de l'espace hors les murs commence réellement à la fin du 5<sup>e</sup> s.  La topographie urbaine telle que décrite par les auteurs chrétiens ne rend pas compte des populations dépendantes qui peuplent l'espace hors les murs et dont la présence explique le vide intercalaire entre Cité et lieux ou sanctuaires funéraires primitifs.</p>	<p>L'éloignement relatif des sanctuaires funéraires primitifs (S<sup>t</sup>-Lidoire et S<sup>t</sup>-Martin) laisse place à un établissement industriels hors les murs au 4<sup>e</sup> s., maintenant Tours comme une ville au plein sens du terme.</p>
<p>La rétraction urbaine est un phénomène pluri-séculaire caractéristique du Bas Empire et du haut Moyen Age, à Tours comme ailleurs. Elle ouvre une parenthèse dans l'histoire urbaine.</p>		<p>Le phénomène de rétraction, entendu de façon péjorative comme un déclin, peut être modéré si l'on tient compte de la reconsidération des valeurs urbaines par la société.  Les villes ne sont plus des relais dans une organisation territoriale à macro-échelle. De la sorte la résidence et l'investissement des détenteurs de la puissance publique en ville ne sont plus une obligation sociale.</p>

<b>Faits établis en l'état des connaissances</b>	<b>Éléments pouvant infléchir l'état des connaissances</b>	<b>Propositions susceptibles de remettre en cause les cadres d'interprétation</b>
<p>Cité et topographie chrétienne constituent les premiers éléments structurants de la ville pré-industrielle. L'héritage matériel est mis en place à partir du 4<sup>e</sup> s.</p> <p>Tours, malgré son statut de métropole ecclésiastique, reste un lieu essentiellement cérémoniel.</p>	<p>Le lent changement de statut des lieux funéraires contribue à la bipolarisation Cité - S<sup>t</sup>-Martin au cours du haut Moyen Age en induisant la fonction des deux lieux et la répartition des habitants.</p> <p>Les polarités chrétiennes ne rendent compte qu'imparfaitement de l'usage du sol. Des isolats permettent d'envisager la présence de groupes humains (vivants et morts) hors des cadres chrétiens.</p>	<p>Des éléments négatifs comme l'exclusion d'activités impures et de populations sans identité sont des facteurs déterminants dans le mode d'occupation de l'espace et de production de sol.</p> <p>Un changement radical dans les usages de l'espace sur la base d'unités domestiques modifie en profondeur la structure urbaine.</p>
<p>Les terres noires, entre Antiquité et Moyen Age, reflètent la ruralisation ou l'abandon de l'espace urbanisé antique</p>	<p>La présence des terres noires résulte de facteurs divers parmi lesquels figure l'occupation domestique dans le cadre d'unités de vie <i>extra muros</i> dépendant des élites civiles ou religieuses mais à l'écart de leurs lieux de résidence.</p>	<p>Les terres noires sont l'expression d'un changement culturel et social profond inscrit dans la relation à l'espace et à l'environnement. Elles sont présentes <i>intra</i> et <i>extra muros</i>.</p> <p>Outre celle de l'élite, la présence dans l'espace urbain de populations non identifiées, serviles ou autres, nombreuses et au rôle à définir dans une société peu stratifiée, mérite attention.</p> <p>Les modes d'occupation du sol, donc de production, ne ressortissent ni au modèle antique ni au modèle médiéval mais ne sont pas ruraux pour autant, par défaut.</p> <p>L'hypothèse d'une emprise urbaine proche de celle de l'Antiquité, selon des modalités d'usage du sol très différentes, peut être énoncée.</p>
<p>Le développement du culte de saint Martin, la présence et les donations des grands du royaume, l'importance du pèlerinage, la protection des rois francs enrayent le déclin hors les murs et se traduisent par la mise en place d'un pôle nouveau dans l'ouest de l'ancienne ville ouverte.</p>	<p>La capacité du monastère de S<sup>t</sup>-Martin à mobiliser les surplus de ses domaines ruraux, issus de donations éloignées et à les concentrer à Tours jette les bases d'une économie fondée sur l'échange non marchand à longue distance.</p>	<p>L'économie martinienne est fondée sur le principe de la place assignée à chacun sur terre : la louange divine, l'éclat du monastère et le rang des moines puis des chanoines dans la société s'expriment par des dépenses de prestige qui monopolisent les surplus.</p>

<p>La Cité demeure le lieu de résidence de l'évêque et du comte. L'un et l'autre, dans une société où les relations personnelles l'ont emporté sur l'administration de territoires, maintiennent une tradition d'inscription de l'exercice de la puissance publique dans des territoires transmis.</p>		<p>Les territoires nommés et revendiqués sont des enveloppes vides. La réalité de la domination s'exerce dans des relations de dépendances personnelles sur lesquelles s'édifient lentement les nouvelles polarités médiévales.</p>
<p>La construction du <i>castrum sancti martini</i> et la référence au <i>suburbium</i> du monastère (918-20) sont des signes de nouvelles polarités matérialisées par l'exercice des droits seigneuriaux et non par une volonté d'urbanisme.</p>	<p>Cette nouvelle territorialité n'est reconnue que de ses promoteurs : les chanoines et l'abbé laïc de S'-Martin.</p>	<p>La référence au <i>suburbium</i> sert à légitimer l'extension de l'exercice de droits traditionnellement réservés aux ecclésiastiques à de nouvelles catégories sociales.</p>
<p>Le relèvement de l'abbaye de S'-Julien et son affectation à un usage monastique (943) créent au centre une situation particulière qui s'oppose à la jonction entre la Cité et Châteauneuf.</p>		<p>La réorganisation de S'-Martin et de S'-Julien expriment l'absence de réflexion urbaine au 10<sup>e</sup> s.</p> <p>Les deux actions sont marquées par des préoccupations purement cléricales et traditionnelles dans les rapports au monde extérieur.</p>
<p>Les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> s. marquent le début de l'empreinte spatiale de l'économie marchande : à moyenne distance au moins à S'-Martin, locale dans la Cité.</p>	<p>La diversification des activités caractérise Châteauneuf. Dans la Cité, les activités sont de service.</p>	<p>Les ressorts et les modalités de ce changement restent localement obscurs.</p>
<p>Au 12<sup>e</sup> s., Tours (la Cité et le centre) et Châteauneuf constituent deux pôles urbains aux compétences complémentaires : gouvernement et activités urbaines marchandes.</p>		<p>Tours et Châteauneuf peuvent être considérés comme deux villes distinctes.</p>
<p>Le 13<sup>e</sup> s. marque le début de la densification du centre que matérialisent la localisation des couvents mendiants pour la Cité et Châteauneuf et la création de la place de marché Foire-le-Roi.</p>	<p>Le contraste s'accroît : les chanoines de la cathédrale étendent leur emprise dans la Cité alors que la fortification de S'-Martin est absorbée dans le tissu urbain.</p>	

<b>Faits établis en l'état des connaissances</b>	<b>Éléments pouvant infléchir l'état des connaissances</b>	<b>Propositions susceptibles de remettre en cause les cadres d'interprétation</b>
Lors de la construction de l'enceinte du 14 <sup>e</sup> s., la tripartition de l'espace urbain reste marquée : la Cité, la ville (c'est-à-dire le centre) et Châteauneuf.	La bipolarité effective Tours – Châteauneuf est toujours prégnante.	
La nouvelle et première enceinte médiévale réellement urbaine engendre peu à peu l'unité et l'identité urbaines.	Les enceintes précédentes : S'-Martin au 10 <sup>e</sup> s., Arcis au 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> s. étaient des enceintes castrales à vocation seigneuriale.	
Le centre est réellement urbanisé vers 1450-1500 d'abord par des opérations de lotissements puis par la construction d'hôtels particuliers.	La diversification des activités caractérise Châteauneuf. Dans la Cité, les activités demeurent de service.	